



Paris, le 18 mai 2017

## D'où viennent les écarts de salaire entre les territoires ?

**D'après la note de France Stratégie, plus la part des très diplômés dans la population d'une zone d'emploi est importante, plus les salaires sont élevés, y compris pour les travailleurs les moins qualifiés.**

Le salaire net horaire moyen diffère fortement d'une zone d'emploi à l'autre en France métropolitaine, il varie même quasiment du simple au double entre Saint-Flour dans le Cantal (10,4 euros) et Paris (19,1 euros) en 2012. C'est surtout dans les zones d'emploi des grandes métropoles et de grandes villes que les salaires sont les plus élevés en moyenne, même une fois prises en compte les différences de qualification et de catégorie socioprofessionnelle.

Même si elle semble jouer un rôle positif sur les salaires au premier abord, la densité de l'emploi ne suffit pas à expliquer les différences de salaire. Lorsque l'on prend en compte les principales caractéristiques des marchés du travail locaux, son influence disparaît ou devient négative. La concentration des très diplômés dans les populations locales joue en revanche un rôle important sur le niveau des salaires et explique une bonne partie des écarts.

Les zones d'emploi des métropoles de province et du Bassin parisien sont les plus denses en diplômés du supérieur long. Le surcroît de salaire, attribuable à la forte concentration de diplômés dans ces zones par rapport à une zone moyenne, s'élève à environ 4 % pour les cadres et les professions intermédiaires et à 2 % pour les employés.

Cela ne veut pas dire pour autant que les salariés ont intérêt à quitter une zone d'emploi pour une autre dans le but d'améliorer leur salaire. Aux coûts de déménagement ou déplacements journaliers peut s'ajouter le surcoût de la vie dans les zones les plus denses en emplois et en diplômés, en particulier le prix du logement.

**[Téléchargez la note d'analyse D'où viennent les écarts de salaire entre les territoires ? sur notre site internet.](#)**

### CONTACTS PRESSE

Jean-Michel Roullé  
Directeur du service Édition-Communication  
+33 (1) 42 75 61 37 / +33 (6) 46 55 38 38  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)

Joris Aubrespin  
Chargé des relations presse  
+33 (1) 42 75 60 27 / +33 (6) 20 78 57 18  
[joris.aubrespin@strategie.gouv.fr](mailto:joris.aubrespin@strategie.gouv.fr)

 @Strategie\_Gouv

[France-strategie-presse@strategie.gouv.fr](mailto:France-strategie-presse@strategie.gouv.fr)



France Stratégie a pour mission d'éclairer les choix collectifs. Son action repose sur quatre métiers : évaluer les politiques publiques ; anticiper les mutations à venir dans les domaines économiques, sociétaux ou techniques ; débattre avec les experts et les acteurs français et internationaux ; proposer des recommandations aux pouvoirs publics nationaux, territoriaux et européens. Pour enrichir ses analyses et affiner ses propositions France Stratégie s'attache à dialoguer avec les partenaires sociaux et la société civile. France Stratégie mise sur la transversalité en animant un réseau de huit organismes aux compétences spécialisées.